



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00639

Numéro SIREN : 539 638 916

Nom ou dénomination : 3R INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2015 sous le numéro de dépôt 14917

3 R INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 13, rue des Frères Faucher
33000 BORDEAUX
539 638 916 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze,
Le 21 avril,
A 16 heures,

Monsieur Patrick SORRENTINO,
demeurant 73 rue de Caudéran, Apt 31, 33000 BORDEAUX,

Associé unique de la société 3 R INVESTISSEMENT,

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le - 3 SEP. 2015

sous le N° 14917

A pris les décisions rectificatives suivantes relatives à une erreur matérielle survenue lors du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 21 avril 2015 à 14 heures 30.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer :

- Monsieur Olivier BOUTROS-TONI, domicilié à BORDEAUX (33000), 29 rue Chauffour, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Madame Florence RANOUX, domiciliée à MERIGNAC (33700), 1 Impasse des Muriers, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Olivier BOUTROS-TONI et Madame Florence RANOUX ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Patrick SORRENTINO

